



LE MAGAZINE DE VOTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE



### 3 LE MOT DU PRÉSIDENT

- Hausse des coûts : répercussion !

### 5 À LA UNE

- Qui est l'European Road Haulers Association (UETR) ?

### 7 L'ACTU

- Pour une logistique urbaine durable avec le programme InterLUD
- L'URF collabore avec des influenceurs pour valoriser la mobilité routière
- Le Programme EVE vous accompagne dans la transition énergétique

### 11 EN RÉGION

- Devenez pilote de ligne scolaire en Occitanie
- Communication en entreprise et management : découvrez la méthode OPR

### 13 EN ENTREPRISE

- Des livraisons exceptionnelles pour les Transports Claude Fouillé
- Le choix du GNL pour les Transports Barré

### 15 ILS NOUS ACCOMPAGNENT

- La protection juridique avec AXA
- Trackdéchets, gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité

# Le mot du Président

## HAUSSE DES COUTS : RÉPERCUSSION

**Frappées depuis plus de deux ans par la crise sanitaire et économique liée à la Covid-19, toutes les entreprises de l'économie réelle, quel que soit leur secteur d'activité, ont été durement impactées.**



Le transport routier n'a pas échappé aux conséquences de cette pandémie. En revanche, nos PME ont su démontrer dès le début de la crise sanitaire leur rôle stratégique, contribuant à la résilience du pays. Elles ont répondu présent lors des différents confinements, rassurant chaque citoyen sur le maintien de la chaîne logistique pour le transport des denrées alimentaires et de première nécessité. Elles ont joué un rôle essentiel dans le fonctionnement de la chaîne de santé par le transport sanitaire de nombreux patients.

Le transport routier est tout simplement indispensable pour le fonctionnement du pays. Il le démontre de nouveau aujourd'hui dans le cadre du plan de relance et de la reprise économique, pour le transport de marchandises comme pour le transport de personnes, avec par exemple le transport scolaire.

Mais voilà que depuis plusieurs semaines, les entreprises doivent faire face à des augmentations inédites et simultanées de leurs principaux coûts d'exploitation. Après la forte inflation des prix des carburants, au 1er février 2022, les transporteurs ont subi des hausses non négligeables des tarifs autoroutiers. Si on ajoute à cela les objectifs insensés et irréalistes prévus par la loi Climat et Résilience d'augmenter la fiscalité sur le diesel, d'interdire l'usage des véhicules à énergie fossile dès 2040 alors qu'à cette date les solutions alternatives crédibles ne seront pas opérationnelles, ou encore d'instaurer des écotaxes régionales, vous comprendrez alors aisément la profonde inquiétude voire l'incompréhension de nos entreprises.



L'OTRE alerte le Gouvernement depuis longtemps sur les risques économiques que font peser toutes ces hausses, et demande la mise en place urgente de mesures concrètes en faveur des professionnels de la route.

Nous poserions nous autant de questions si nos donneurs d'ordre, qu'ils soient privés ou publics, acceptaient de payer le juste prix du transport qu'ils commandent ?

Pour le transport routier de marchandises, est-il acceptable que les chargeurs restent toujours très hermétiques à l'application de l'indexation énergie en pied de facture – dispositif pourtant fixé par une loi - et à la juste répercussion de toutes les autres hausses de charges auxquelles nous sommes confrontés ? Nous le martelons, les entreprises, déjà soumises à des marges très faibles, ne résisteront pas davantage si leurs clients refusent les revalorisations des prix à concurrence des hausses de coûts qu'elles sont contraintes de supporter.

En ce qui concerne le transport routier de voyageurs, pour les marchés publics, les autorités organisatrices doivent toutes entendre la nécessité de prendre en compte ces hausses – voire de les anticiper - quand bien même les indexations prévues dans les contrats ne le prévoient qu'une seule fois par an à date anniversaire du marché. Certaines d'entre elles ont compris l'urgence de cet appel, d'autres persistent à fermer les yeux. Les entreprises ne peuvent pas attendre.

En transport sanitaire, s'agissant de tarifs conventionnés avec l'assurance maladie, il est impératif d'inclure dans la convention qui nous lie avec elle, une clause d'indexation sur l'énergie et sur l'évolution des rémunérations.



**Nous ne demandons pas de travailler sous perfusion permanente - aides ou subventions - et nous ne réclamons pas l'obole.**

Nous voulons tout simplement pouvoir vivre de notre travail par une juste rémunération des services que nous rendons. Il n'est plus possible de s'entendre dire que le transport routier sous toutes ses composantes est vital à l'économie de ce pays, et dans le même temps imaginer un transport routier structurellement en pertes, victime des aléas de l'inflation et privé des moyens de ses ambitions.

# À la une

## Qui est l'European Road Haulers Association (UETR) ?

L'OTRE a rejoint la communauté grandissante de l'UETR, fédération européenne regroupant les PME, le 10 novembre 2021. Présentation avec Marco Digioia, secrétaire général.

### • Pourriez-vous nous présenter l'UETR ?

L'Union européenne des transporteurs routiers a été fondée en 1998 et représente et défend les intérêts de plus de 200 000 TPE PME du transport routier en Europe, avec en total 430 000 véhicules. L'UETR est membre sectoriel de la SMEUnited, l'organisation patronale européenne des petites et moyennes entreprises, tous secteurs confondus. L'UETR préside le Forum des Transports de la SMEUnited, une plateforme de coopération visant à développer des positions communes sur toutes les questions liées aux transports.

L'UETR mène son action de lobbying auprès des institutions de l'UE ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, réseaux et organisations sectoriels, et vise à donner à ses membres une chance réelle de contribuer à l'élaboration des politiques de l'UE en matière de transport.

Notre rôle est aussi de représenter un centre efficace permettant aux associations nationales de coopérer et de participer à des projets et activités communs.

### • Quels sont les objectifs d'un tel regroupement européen pour le secteur du transport routier ?

La vision de l'UETR est de créer un marché du transport routier au sein de l'UE où les entreprises exercent leurs activités dans des conditions de concurrence loyale, de responsabilité partagée dans la filière, d'attractivité et de qualité.

Le marché du transport de marchandises par route est un marché sur lequel les PME sont principalement actives.

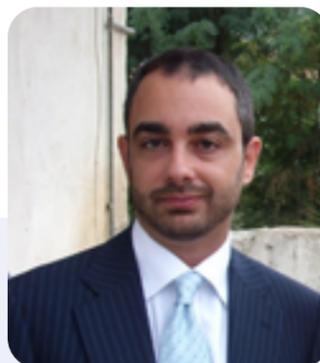
Le marché unique présente encore des contradictions et des incohérences : l'existence des sociétés boîtes aux lettres, une application non harmonisée des règles communautaires. Des disparités importantes entre les cotisations de sécurité sociale à travers l'UE aggravent d'autant plus ces lacunes structurelles. Toutes ces questions ont un impact sur l'essence même de l'Union européenne et doivent être traitées efficacement.

L'UETR travaille pour la mise en œuvre d'instruments appropriés pour s'assurer que la libéralisation aille de pair avec une concurrence loyale dans l'ensemble de l'Union.

### • Quels dossiers prioritaires avez-vous choisi de porter ?

Aujourd'hui notre secteur doit faire face à des défis nouveaux et complexes dans les domaines de la concurrence, de la transition énergétique et écologique, de la numérisation, de la sécurité et de la main-d'œuvre. Ces défis marquent vraiment un tournant.

Une politique européenne équilibrée en matière de transport de marchandises est le seul moyen de résoudre les problèmes qui se posent. Notre action



d'aujourd'hui impacte le fonctionnement et la vie des entreprises de demain.

La mise en application du Paquet Mobilité (PM) dans l'UE c'est une des priorités pour nous. Le PM a été adopté après trois longues années de discussions et de négociations entre le Conseil, le Parlement européen et la Commission. Il constitue un important pas en avant dans la lutte contre le dumping social. Le PM a été adopté. Il faut maintenant suivre de près sa mise en œuvre concrète, le secteur du transport avait besoin de nouvelles règles. Les États membres doivent transposer les dispositions de la nouvelle directive sur le détachement de travailleurs dans leur droit national avant le 2 février 2022 au plus tard.

Puis, l'UETR travaille avec les institutions sur le Paquet Climat de la UE "Fit for 55", avec des « hot topics » comme la proposition d'étendre les systèmes de quotas d'émissions au transport routier et le déploiement des infrastructures pour les carburants alternatifs.

L'Europe et le transport routier sont confrontés à une urgence climatique. Les transports seront l'un des secteurs les plus touchés et les entreprises de transports doivent avoir leur mot à dire sur la manière dont la transition énergétique est mise en œuvre. Le Green Deal européen, ainsi que toute autre politique et proposition relative au changement climatique, sont très importants mais ils doivent tenir compte de la situation économique actuelle, ils doivent être réalistes et pragmatiques. Le transport routier doit être écologiquement mais aussi socialement durable.

Une troisième priorité c'est le travail sur les restrictions au TR à cause du COVID et sur la reprise post - COVID.

Le secteur du transport routier est essentiel et pendant la pandémie les transporteurs ont assuré l'approvisionnement en biens essentiels. Nos entreprises sont confrontées à de graves difficultés financières et à des pressions opérationnelles. Même si la CE a

approuvé les Green Lanes, il y a eu des États membres qui ont imposé des restrictions au transit intérieur et/ou ont fermé les passages frontaliers pour les services de transport routier de marchandises. Il faut un "plan d'urgence" de l'UE qui doit tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, abordant les problèmes techniques, économiques et sociaux pertinents pour les PME du transport - soutien financier, législation, etc et incluant un processus de prise de décision rapide aboutissant à des règles obligatoires pour un espace unique efficace avec des règles harmonisées et obligatoires et une mise en œuvre harmonisée dans tous les États membres de l'UE, sur les exigences relatives aux contrôles aux frontières en cas de crise sanitaire/pandémique.

L'UETR s'engage aussi sur la pénurie des chauffeurs. Elle atteint aujourd'hui un seuil critique, dans toute l'Europe. Une approche holistique est nécessaire afin de rendre la profession en Europe plus attrayante. Il faut mettre en place des stratégies communes européennes pour éviter d'ici à quelques années ce qu'il s'est passé au Royaume Uni se répète chez nous en Europe continentale.

« Last but not least », Brexit : il est devenu une réalité concrète et il faudra accompagner les entreprises dans ce nouveau scénario.

L'UETR s'engage afin que les TPE PME du transport routier puissent continuer à livrer des marchandises au profit de tous les citoyens européens, dans un marché du transport routier juste, compétitif et durable – tout ça est fondamental pour nous.





## Le Programme EVE vous accompagne dans la transition énergétique

Arnaud Adelski, chargé de mission Transport et Environnement chez Eco Co2 dans la région des Hauts-de-France, invite toutes les entreprises à s'engager dans le [Programme EVE](#) dans le cadre de la transition énergétique.



### Qu'est ce que le programme EVE :

La réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) est un enjeu primordial pour l'atteinte des objectifs fixés dans la stratégie nationale bas carbone en France.

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement (EVE) – Transport et Logistique est une démarche globale pour développer une synergie vertueuse entre les acteurs du secteur en faveur du climat.

OBJECTIF :  
**1 MILLION**  
de tonnes de CO<sub>2</sub>e réduites  
chaque année

des engagements de réduction des GES de **8,22 %** en moyenne

Près de **4000** entreprises sensibilisées par les organisations professionnelles

**946** entreprises engagées

Le programme est porté par l'ADEME et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique et du ministère chargé des Transports.

### C'EST QUOI LA CHARTE DES TRANSPORTEURS ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT ?

La charte Objectif CO2 accompagne les transporteurs pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Après une auto-évaluation et un diagnostic, l'entreprise établit un plan d'actions personnalisé avec l'aide d'un chargé de mission régional. Elle s'engage à agir et signe une charte d'engagement pour 3 ans.

# Pour une logistique urbaine durable avec le programme InterLUD

Entretien avec Jean-André Lassere, Directeur du programme InTerLUD.

### Le programme InTerLUD, c'est quoi ?

Le programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable - InTerLUD vise le déploiement, par les EPCI de plus de 35.000 habitants en collaboration avec les acteurs économiques, d'actions volontaires sur le transport de marchandises en ville, dans le cadre de chartes de logistique urbaine durable sur l'ensemble du territoire français. C'est ainsi que nous faisons en sorte d'impliquer les fédérations professionnelles représentatives comme l'OTRE aux débats et négociations, dès lors qu'une collectivité territoriale s'engage dans l'élaboration d'une charte.

### Pouvez-vous nous en dire plus sur les chartes ?

Les chartes correspondent à un plan d'action qui a été négocié entre les Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), les acteurs économiques et leurs représentants notamment les fédérations professionnelles. Ce plan d'action se décline sous la forme d'une charte qui fait l'objet d'un engagement volontaire entre tous ces acteurs et formalise les priorités qui ont été retenues et négociées en amont.



### Quels sont les bénéfices attendus de ce programme ?

L'objectif de ce programme est de trouver le juste équilibre entre la performance économique et environnementale c'est à dire tendre vers une logistique urbaine plus décarbonée. Mais également, de travailler à une transition écologique qui à terme débouchera vers un verdissement des flottes, tout en prenant en compte les contraintes liées à l'offre de véhicules utilitaires disponibles sur le marché, en fonction des métiers et le maillage énergétique sur les territoires urbains concernés. L'idée principale est donc la collaboration entre les acteurs économiques et la collectivité afin d'apporter les bonnes réponses et de prendre en compte les bonnes pratiques portées par les professionnels pour à la fois contribuer au développement de l'économie locale sans la perturber.

### Considérez-vous que ce programme puisse s'articuler avec le programme EVE ?

Nous nous efforçons d'expliquer aux collectivités que dans la transition énergétique et écologique, il est extrêmement important de valoriser les entreprises qui s'engagent dans des labels comme Objectif CO2 du Programme EVE. Toutes les flottes ne vont pas pouvoir se verdifier du jour au lendemain, la meilleure manière de réussir cette transition est de valoriser les entreprises par des avantages en termes de créneaux horaires ou d'accessibilité par exemple. Nous collaborons pleinement avec l'ADEME, qui est par ailleurs partie prenante d'InTerLUD, les équipes d'EcoCo2, les organisations professionnelles parties prenantes avec qui nous travaillons également. Il va de soi que le programme InTerLUD s'articule naturellement avec le programme EVE.

InTerLUD, programme porté par :



Depuis plus de 15 ans nos équipes et nos solutions vous accompagnent au quotidien



Optimisez vos chargements ou trouvez le meilleur partenaire transport grâce à votre Bourse de Fret



Gagnez du temps dans la gestion de vos documents transport et respectez vos obligations légales.



Améliorez votre offre de services et donnez de la visibilité à vos clients grâce à la traçabilité mutualisée.



Positionnez votre flotte sur une carte et suivez le social de vos conducteurs avec Map&Truck.



Protégez votre fond de commerce et partagez de manière sécurisée vos données de géolocalisation avec vos clients.



Simplifiez-vous la gestion et le partage des protocoles de sécurité.



Mutualisez la gestion de vos palettes en faisant un geste pour la planète.

**B2P CONNECT**.com

# L'URF collabore avec des influenceurs pour valoriser la mobilité routière



L'Union routière de France utilise les nouveaux moyens de communication à savoir les influenceurs pour valoriser le rôle important des acteurs de la mobilité routière pour la décarbonation.

Entretien avec **Stéphane Levesque**, directeur de l'URF.

## o L'URF développe une stratégie influenceurs depuis le printemps dernier, pourriez-vous nous en dire plus ?

En 2020, Les membres de l'URF ont fait le constat que la mobilité routière était de plus en plus décriée et était devenue la cible favorite par de certaines ONG mais aussi de décideurs publics. En effet, les acteurs de la mobilité routière (infrastructures, automobiles, énergies, utilisateurs) sont souvent présentés comme étant les principaux pollueurs en France. Notre objectif est de démontrer qu'ils ne sont pas un problème mais au contraire porteurs de solutions innovantes pour la transition énergétique. En 2021, la question de la décarbonation a pris une place centrale dans le débat public, en France avec la Convention Citoyenne pour le Climat, le projet de loi Climat & Résilience et au niveau européen avec le plan « Fit for 55 » de la Commission.

## o Pourquoi avez-vous décidé d'utiliser ces nouvelles méthodes de communication pour valoriser la route et ses utilisateurs ?

Beaucoup d'acteurs utilisent encore la voie « classique » à savoir la communication institutionnelle avec les relations presse et publiques mais le constat aujourd'hui est que les réseaux sociaux ont pris une place très importante dans le débat public et contribue même à faire l'opinion.

Nous avons décidé de faire appel à des influenceurs spécialisés dans différents domaines (génie civil, mobilité urbaine, climat, énergie, etc) pour qu'ils partagent avec leurs communautés pas forcément très grandes, nos actions en faveur de la transition écologique. À travers eux, l'objectif est de faire connaître la capacité d'innovation des acteurs de la filière de la mobilité routière dans le domaine de la décarbonation en leur donnant accès à des informations scientifiques et techniques dont ils n'ont pas forcément accès.



## o Vous avez proposé à l'OTRE d'être partenaire de cette stratégie, pourquoi ?

L'OTRE représente des usagers professionnels de l'ensemble des secteurs du transport routier, que ce soit marchandises, voyageurs, sanitaires et même de déménagement. Elle s'intègre donc complètement avec les autres acteurs de la mobilité routière que sont les infrastructures, les énergies et les automobiles. L'URF souhaite porter une vision globale et partagée afin de faire évoluer l'image du transport et ainsi freiner la diffusion d'informations qui pour certaines n'ont pas de fondements scientifiques et techniques avérées.

## Devenez pilote de ligne scolaire en Occitanie !

### Atelier RH en Occitanie : Communication en entreprise et management, découvrez la méthode OPR\*



L'Humain est un organe vital de l'entreprise en perpétuelle mutation, auquel il faut apporter une grande attention. Pour autant il n'en est pas moins complexe.

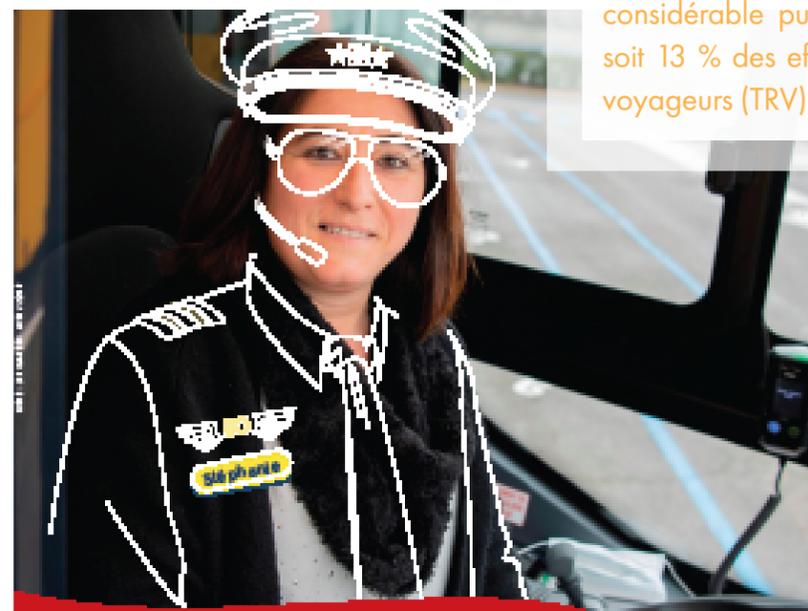
Le cabinet VAKOM expert sur les problématiques de gestion Humaine, a développé une solution "OPR Optimisation du Potentiel Relationnel\*" tout à fait novatrice et pertinente, qui nous paraissait particulièrement opportune à faire connaître et encourager.

Pas moins de 15 entreprises de transport ont répondu présent, ce qui confirme tant l'enjeu que la difficulté de gestion du capital Humain.

Manager est un véritable savoir-faire/savoir-être, dont la compétence impose une curiosité constante, c'est pourquoi l'OTRE Occitanie propose à ses adhérents des matinées RH aux sujets variés et complémentaires.



L'OTRE Aveyron participe à une campagne de recrutement de chauffeurs de ligne scolaire lancée par la région Occitanie. Un manque considérable puisqu'il manque près de 500 conducteurs scolaires soit 13 % des effectifs, toutes nos entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) adhérentes sont impactées par cette pénurie.



Rejoignez le réseau régional IIO et devenez pilote de ligne scolaire

Emploi assuré, formation financée !\*

+ d'infos sur : [iio.org.fr/rejoignez-ii](https://iio.org.fr/rejoignez-ii)

0 800 706 707

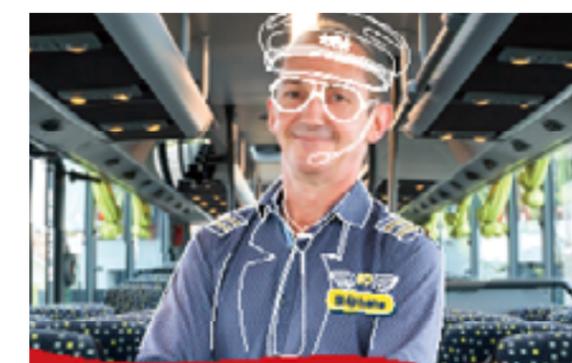
\*Prévoir pour les personnes en situation de handicap des aménagements adaptés. Les candidats sont sélectionnés en fonction de leur profil et de leur expérience professionnelle dans le secteur de transport de voyageurs.



En partenariat avec l'OTRE et la FNTV, cette opération de communication et de recrutement est à l'initiative de la région Occitanie, principale autorité organisatrice de la mobilité.

#### NOS ACTIONS

- Lancement d'une campagne de communication avec des affiches à apposer à l'arrière des autocars, à partir de janvier 2022
- Deux journées portes ouvertes ont eu lieu dans nos entreprises les 2 et 5 février 2022 afin de valoriser le métier auprès du public
- Des actions de formations de conducteurs TRV débuteront fin mars – début avril 2022 (titre professionnel de 3 mois) pour aboutir à des embauches à la rentrée scolaire prochaine.



Rejoignez le réseau régional IIO et devenez pilote de ligne scolaire

Emploi assuré, formation financée !\*

+ d'infos sur : [iio.org.fr/rejoignez-ii](https://iio.org.fr/rejoignez-ii)

0 800 706 707

\*Prévoir pour les personnes en situation de handicap des aménagements adaptés. Les candidats sont sélectionnés en fonction de leur profil et de leur expérience professionnelle dans le secteur de transport de voyageurs.

# En entreprise

## Des livraisons exceptionnelles pour les Transports Claude Fouillé

### TRANSPORTS CLAUDE FOUILLÉ

Créée en 1967 et reprise en 2017 par Sabine et Sébastien BAUDOUIN, l'entreprise les Transports Claude Fouillé est spécialisée dans les livraisons exceptionnelles. Avec un effectif de 10 salariés, elle dispose d'un parc de 15 moteurs composé de plateaux, plateaux-grue, porteurs grue, de portes engins ou encore de chariots embarqués. Située dans l'Oise, elle livre des sites sensibles de l'Etat et transporte des pierres de taille pour les monuments parisiens. Sébastien Baudouin, co-gérant nous en dit plus.



50% du parc roule au BIO Carburant

### UNE ANECDOTE À NOUS PARTAGER ?

**Notre fils Alexis a connu une mésaventure sur un chantier du Parc Eurodisney en restant enfermé dans le parc !**

À son arrivée, il avait convenu avec le gardien, l'organisation de sa sortie après que la livraison soit terminée. Cela a pris plus de temps que prévu alors qu'un autre gardien avait pris son service entre temps.

Le remplaçant n'avait pas été informé de la présence de notre fils et a fermé les portes du Parc. C'est après plusieurs appels téléphoniques sans réponse ou non pris au sérieux, que nous avons dû appeler le commissariat qui a pu faire le nécessaire. Après plusieurs heures d'attente, il a enfin pu être libéré.

## Le choix du GNL pour les Transports Barré

La société [les Transports Barré](#) est spécialisée dans le transport routier de marchandises sous température dirigée. Engagée dans le dispositif « Objectif CO2 », elle compte aujourd'hui 500 véhicules dont 85% roulent au gaz. Entretien avec son Président, Pascal Charrier.

### 85% de votre flotte de véhicules est au gaz, pourquoi ?

Nous nous sommes intéressés au développement du GNL dès 2013 avec Volvo, cette énergie nous semblait la plus adaptée pour nos activités. Nous avons pu rouvrir ce dossier en 2017 avec Iveco car les conditions étaient réunies pour faire un test grandeur nature sur une dizaine de véhicules qui s'est avéré concluant. Nous avons donc procédé à un échange de nos véhicules diesel contre des véhicules GNL avec notre loueur et ensuite nous avons validé des achats directement auprès du constructeur en 2019 et 2020.

### Pourquoi ?

Nous voulions faire évoluer notre flotte afin d'être plus respectueux de l'environnement (baisse des émissions de CO2) et en même temps réduire nos émissions de particules fines pour des raisons de santé publique : le GNL cohabit les cases pour améliorer ces deux points dans nos activités. De plus, le tracteur GNL permettait également un autre aspect très intéressant pour le confort et la moindre fatigabilité des conducteurs grâce à cette motorisation qui abaisse considérablement le niveau de bruit cabine. Certes, les loyers sont 30% supérieurs par rapport au diesel mais nous considérons avoir un retour sur investissement correct : en gaz on consomme moins de kilos que l'on consomme de litre au 100 sur le gazole.



### Péages autoroutiers en fonction du type de motorisation, comment appréciez-vous cette mesure ?

C'est positif car pour une fois, il s'agit d'un véritable outil incitatif et non répressif pour les transporteurs routiers. Pour se réjouir complètement de cette mesure, il faut encore que les remises soient significatives et que la mesure soit effective sur le réseau autoroutier. Ce n'est pas le cas à ce jour.

Cette mesure doit, si elle remplit les conditions précitées, déclencher un mouvement en faveur de nouvelles motorisations et énergies alternatives pour les transporteurs car l'effet sur le compte d'exploitation serait immédiat.

En ce qui concerne ceux qui se sont déjà lancés, c'est un encouragement à continuer et à accroître le mouvement engagé.



### Hausse du coût de l'énergie gaz, quel est l'impact pour votre entreprise ?

L'impact est négatif sur les résultats de l'entreprise même si nos volumes d'achats sont relativement intéressants grâce à un contrat de très longue durée avec Engie, ce qui nous protège un peu de cette période difficile. Nous espérons un retour rapide du prix du gaz à ces niveaux de début 2021 et que cette terrible période de 6 mois ne soit qu'un épiphénomène en seul lien avec la crise sanitaire.

Pour la pérennité des activités qui fonctionnent à partir du GNL, il faudrait absolument qu'il y ait une révision des achats de long terme et sans doute plus de stockage, principales causes de cette flambée des prix.

# Ils nous accompagnent

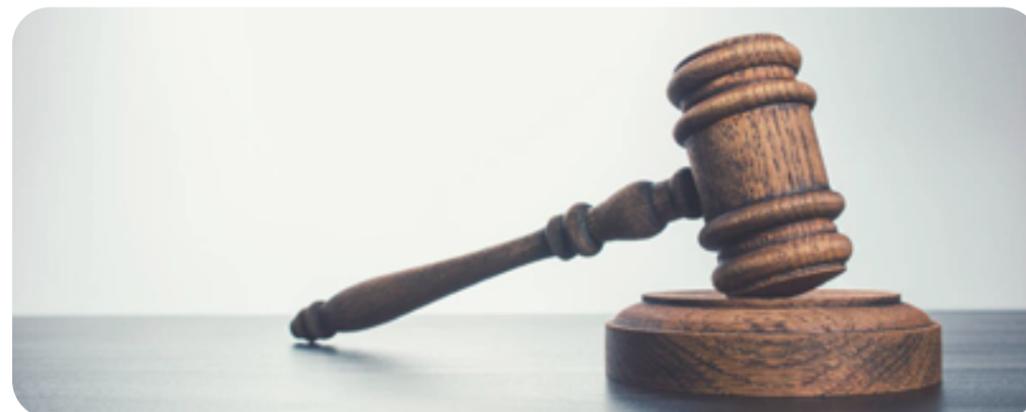
## La protection juridique avec AXA

Explications avec Eric Tichet, Directeur de la Branche Transports AXA France

Pourriez-vous nous présenter rapidement les produits spécifiques que vous proposez aux adhérents de l'OTRE notamment la protection juridique ?

AXA est un partenaire de la première heure de l'OTRE. Nous sommes un des rares acteurs français leader mondial sur son marché. Aussi nous proposons une gamme complète de solutions pour les entreprises. Cette gamme concerne les produits classiques connus de vos adhérents (assurance des locaux, assurance des flottes automobile, assurance construction, assurance responsabilité civile) mais aussi des produits moins connus telle la responsabilité du dirigeant, le produit cyber risque et bien d'autres.

Concernant l'activité transport, notre produit RC des professionnels du transport est une référence sur le marché. Un package de RC auquel est associé un ensemble d'options telles que le nouveau service gratuit ADVALO et la protection juridique. Le nouveau service ADVALO est un nouveau pas vers la simplification et le gain de temps pour tous. Il vous permet d'augmenter les souscriptions ADVALOREM, qui permet d'assurer les marchandises que vous transportez sur base de leur valeur réelle bien au-delà des contrats types. Cet outil simple d'utilisation, à votre main, permet de sécuriser vos relations avec les chargeurs en leur offrant une protection optimale même lorsque vous n'êtes pas responsables des dommages. Nous avons également construit une protection juridique spécifique au Transport qui vous permet notamment de bénéficier de conseils juridiques sur certains cahiers des charges par exemple ou encore de bénéficier d'aide pour le rachat de points de permis des chauffeurs. L'idée est d'apporter un soutien afin de vous faire gagner du temps et vous accompagner financièrement.



Quel est votre fonctionnement en région et votre maillage ?

Nous avons une cinquantaine de souscripteurs compagnie qui vous rencontrent régulièrement. A cela s'ajoute près de 3000 agents généraux qui vous conseillent au quotidien sur l'ensemble de notre gamme de produit. Il y a 20 ans un entrepreneur ne rencontrait son assureur qu'à deux moments critiques qu'étaient le paiement de la prime ou un éventuel sinistre. Aujourd'hui l'assureur joue un rôle de conseil auprès de bon nombre d'adhérents. Cette proximité permet de sécuriser la couverture de l'activité des entreprises mais aussi d'apporter une réelle aide dans le quotidien.

Quelles sont les prochaines étapes envisagées afin de renforcer le partenariat AXA/OTRE ?

Nos échanges réguliers avec l'OTRE nous permettent de mieux connaître vos attentes. Le développement de la protection juridique propre à votre métier en est l'illustration. Il reste beaucoup de choses à faire encore aujourd'hui. Je citerai en exemple peut-être une meilleure communication sur la sinistralité que nous rencontrons aujourd'hui et les actions que nous menons ensemble pour y remédier. Cette meilleure connaissance nous permet de mettre en place des actions notamment en prévention au sein des entreprises, qui permettent à nombre d'adhérents de limiter leur sinistralité et de travailler plus sereinement.



# Trackdéchets, gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité



Présentation de Trackdéchets avec Emmanuel Flahaut, Responsable de développement.

Où en est l'outil Trackdéchets ?  
Peut-on l'utiliser ?

Trackdéchets est un outil numérique gratuit, développé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire sous la forme d'une "start-up d'État" depuis 2018. L'évolution réglementaire prévoit la généralisation de l'usage de la plateforme à compter du 1er janvier 2022, pour tous les acteurs du déchet dangereux.

Est-ce que je peux l'utiliser même si j'ai déjà un outil de gestion des déchets ?

Oui, Trackdéchets est un outil de traçabilité et non un outil de gestion des déchets (pas de facturation, bon de commande, etc.) : ce sont des outils complémentaires. Si vous avez un outil, vous pourrez le connecter à la plateforme grâce à l'API Trackdéchets.

Qui est concerné par Trackdéchets ?

Tous les acteurs présents sur une chaîne de traçabilité sont concernés par Trackdéchets, car la mission de cette plateforme est notamment de garantir la circulation de l'information de traçabilité d'un bout à l'autre de la chaîne. Le transporteur est un maillon essentiel de cette traçabilité, d'autant plus que chaque transport de déchets dangereux doit être accompagné du bordereau correspondant, émis par Trackdéchets..

Quelques liens utiles :

- [La plateforme Trackdéchets](#)
- [FAQ](#)
- [Ressources](#)
- [Chaine de vidéos](#)
- [La plateforme de test](#) (nécessite une création de compte)



## LE PROGRAMME TRANSPORTEZ-VOUS BIEN

73%

### DES DIRIGEANTS

estiment qu'agir sur la prévention santé de leurs salariés est un enjeu pour leur entreprise.

90%

### DES SALARIÉS

sont intéressés par la mise en place d'actions de prévention des risques spécifiques aux métiers du Transport.

Et vous ?



Transportez-Vous-Bien, le programme de prévention santé de votre branche, vous accompagne dans le développement de l'attractivité de votre entreprise.

Formations santé, actions de sensibilisation en entreprise, check-up, coaching personnalisés, application bien-être.

RDV sur [www.carcept-prev.fr](http://www.carcept-prev.fr)



Carcept Prévoyance, Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la sécurité sociale, dont le siège social est situé 4, rue Georges Picquart à Paris (17ème), enregistrée sous le numéro SIREN 348 855 388. Carcept Prévoyance, agissant sous la marque Carcept Prev, en qualité de gestionnaire du fonds dédié au haut degré de solidarité institué par l'article 14 de l'Accord-cadre du 20 avril 2016 pour un nouveau modèle de protection sociale des salariés relevant des professions des transports et des activités du déchet.



**Directeur de publication :** Alexis GIBERGUES

**Rédactrice en chef :** Samira BOUZAGHOU

**Comité de rédaction :** Laure DUBOIS, Jean-Marc RIVERA, Fabrice WACKENIER

**Conception et mise en page :** Laure CHICOUENE-BRUNELLE

**Avec la participation de :** Arnaud Adelski, Pascal Charrier, Marco Digioia, Frédéric Domenge, Emmanuel Flahaut, Jean-André Lasserre, Stéphane Levesque, Eric Tichet et Mélanie Vézinet.

**Siège social :**

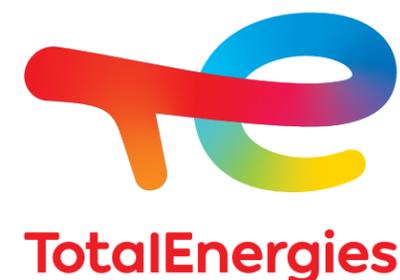
Organisation des Transporteurs Routiers Européens  
29, rue Robert Caumont - 33049 BORDEAUX CEDEX  
43 bis route de Vaugirard - 92190 MEUDON  
Téléphone : 01 53 62 83 40  
Courriel : communication@otre-direction.org



**Vous proposer  
du gaz naturel  
pour vos camions,  
c'est ça devenir  
TotalEnergies.**

Découvrez toutes nos offres de gaz  
pour la mobilité des poids lourds.

[mobility.totalenergies.com](https://mobility.totalenergies.com)



L'énergie est notre avenir, économisons-la !